
CONSEIL SYNDICAL du 19 décembre 2022

Rapport n°20221219 – 06d

Objet : Adhésion de la commune de CASTILLON DE LARBOUST au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne Réseau31

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil municipal de la commune de CASTILLON DE LARBOUST, CLERMONT a délibéré en faveur de son adhésion au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement Réseau31 pour les compétences suivantes du domaine du Petit Cycle de l'Eau :

Eau Potable	Assainissement Collectif
A.1 : Production d'eau potable	B1 : Collecte des Eaux Usées
A.2 : Transport et stockage d'eau potable	B2 : Transport des Eaux Usées
A.3 : Distribution d'eau potable	B3 : Traitement des eaux usées

Conformément aux dispositions de l'article 7.1 des statuts, l'adhésion à Réseau31 prend effet à la date de l'arrêté préfectoral.

Dans le cadre de cette extension, plusieurs principes ont été arrêtés et font l'objet du protocole joint en annexe.

La mise en œuvre de ces propositions nécessite :

- d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 7.1 de nos statuts, l'adhésion de la commune de CASTILLON DE LARBOUST à Réseau31 au 1^{er} janvier 2023,
- d'approuver le transfert de compétences du petit cycle de l'eau :
 - Eau potable : A.1 : Production d'eau potable, A.2 : Transport et stockage d'eau potable, A.3 : Distribution d'eau potable
 - Assainissement Collectif : B1 : Collecte des Eaux Usées, B2 : Transport des Eaux Usées, B3 : Traitement des eaux usées
- d'approuver le protocole de transfert des compétences du domaine de l'assainissement collectif de la commune de CASTILLON DE LARBOUST à Réseau31, ci-annexé,
- d'approuver la modification des statuts induite par cette adhésion et de solliciter Monsieur Le Préfet pour prendre l'arrêté correspondant

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président

Annexe(s) : Protocole de transfert



**PROTOCOLE DE TRANSFERT DE L'ENSEMBLE DES COMPETENCES
DU DOMAINE DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
DE LA COMMUNE DE CASTILLON DE LARBOUST
AU SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE
RESEAU31**

La commune de Castillon de Larboust a souhaité transférer à partir du 1^{er} janvier 2023 au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement Réseau31, l'ensemble des compétences du domaine de l'eau potable et de l'Assainissement Collectif

Dans le cadre de ce transfert de ces compétences, et de la recherche d'efficience et de mutualisation entre les deux collectivités, des discussions ont eu lieu dans le but d'étudier le transfert des compétences Production, Transport Stockage et Distribution pour le domaine de l'eau potable et Collecte, Transfert et Traitement du domaine de l'assainissement collectif et de l'évolution tarifaire pour les usagers.

Dans le cadre de ces échanges, plusieurs principes ont été arrêtés et font l'objet du présent protocole :

1. Transfert du patrimoine existant

Réseau31 s'engage à reprendre, à maintenir et à exploiter tous les équipements mis à disposition par la commune, dans le cadre de l'exercice des deux compétences (Détails en annexes)

2. Reprise du contrat de Prestation de Service

Réseau31 s'engage à reprendre le contrat de prestation de service pur l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement conclu avec SUEZ jusqu'à son terme, soit le 1^{er} juillet 2023. Réseau31 s'acquittera donc des factures dû conformément au contrat de prestation conclu par la commune.

3. Transfert de l'actif t du Passif

Réseau31 a l'obligation réglementaire d'accepter le transfert des emprunts et de tout le passif sur les deux compétences transférées.

La commune de Castillon de Larboust s'engage à transférer l'intégralité de l'actif généré sur les compétences

4. Tarification

Les tarifs appliqués aux usagers de la commune de Castillon de Larboust font l'objet d'une évolution tarifaire indiqué dans le tableau ci-dessous :

Evolution tarifaire du service de l'eau potable Castillon de Larboust							
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Ab HT	40,00 €	45,53 €	51,06 €	56,59 €	62,12 €	67,65 €	73,18 €
Consommation H	0,60 €	0,73 €	0,87 €	1,00 €	1,14 €	1,27 €	1,40 €

Evolution tarifaire du service de l'Assainissement Collectif Castillon de Larboust							
Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Ab HT	50,00 €	53,87 €	57,73 €	61,60 €	65,46 €	69,33 €	73,20 €
Conso HT	0,400 €	0,57 €	0,74 €	0,91 €	1,08 €	1,26 €	1,43 €

5. Facturation / Accueil / Service à l'utilisateur

Réseau31 réalisera à partir de 2023 la facturation des services d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le suivi du service d'assainissement sera assuré par les services du centre d'exploitation Pyrénées Comminges Réseau31 :

Réseau31 – Antenne de Chaum
Adresse postale : | 31440 Chaum
Email : stgaudens@reseau31.fr
Par tel : 05.61.94.43.55

Fait à _____, le _____

Pour RESEAU31
Syndicat Mixte de l'Eau et de
l'Assainissement de Haute-Garonne

Sébastien VINCINI
Président

**Pour la Commune de
CASTILLON DE LARBOUST**

Philippe CRAMPE
Maire

Annexe

Ouvrages d'eau potable		
Ouvrage de Captage	2	
Réservoir	1	
Réseau d'adduction		mètres
Réseau de Distribution		mètres

Ouvrages d'assainissement collectif		
Réseau de collecte		mètres
Station d'épuration	1	Disque Biologique